



Coopérative des
Ambulanciers de la
Mauricie



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Plan Santé : Les coopératives des paramédics sont prêtes à coopérer

Québec, le 1^{er} avril 2022 – Réunies aujourd’hui, les coopératives des paramédics soulignent la volonté gouvernementale de miser sur l’expertise et la responsabilité des techniciens ambulanciers paramédics dans le plan présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux. Elles saluent le fait que le gouvernement reprend à son compte plusieurs des recommandations formulées par la Fédération des coopératives des paramédics du Québec (FCPQ) au cours des dernières années, et sont d’ores et déjà prêtes à coopérer avec le ministère pour mettre en œuvre ces orientations, au bénéfice de la population.

Dès 2020, la FCPQ a publié un *Livre blanc sur l’organisation et la prestation des soins préhospitaliers d’urgence au Québec*. Ce livre blanc brossait un portrait global de ce secteur et formulait plusieurs recommandations visant à améliorer et optimiser le système préhospitalier d’urgence, notamment à travers la mise en valeur des paramédics et de leurs compétences auprès des patients et des usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

« Nous sommes satisfaits de retrouver nombre de nos recommandations dans le plan du ministre Dubé, en particulier celles qui permettront d’élargir le champ de pratique des techniciens ambulanciers paramédics et de leur donner plus d’autonomie et de responsabilités », souligne Philip Girouard, président de la FCPQ et lui-même technicien ambulancier paramédic.

Il est important de rappeler que les coopératives ont d’ores et déjà innové et fait évoluer les soins préhospitaliers d’urgence au cours des dernières années. Le plan présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux vient finalement reconnaître l’expertise et la professionnalisation des techniciens ambulanciers paramédics, qui ont déjà su adapter leurs pratiques aux besoins des patients et aux nouvelles réalités cliniques et technologiques.

Les coopératives de paramédics au Québec : un modèle de succès

Les coopératives de paramédics emploient plus de 1 500 paramédics membres et membres auxiliaires travailleuses et travailleurs. Elles dispensent plus de 200 000 transports annuellement, soit 37 % de l’ensemble des transports préhospitaliers au Québec. Elles desservent plus de 3 millions de Québécois.

— 30 —

Source :
Quentin Maridat
Conseiller principal aux Affaires publiques
418 622-1001, poste 225
qmaridat@ressources.coop

Information :
J. Benoit Caron
Directeur général
418 717-8882

